



Seloncourt, le 7 juin 2016.

M. Christian TOITOT
Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire
6 bis rue de la Chenevière
25230 SELONCOURT

Objet : gestion des cyclistes en ville

Monsieur,

Suite au Conseil Municipal du 1^{er} mars 2016, je réponds aux questions orales n°5 et n°6 formulées par le Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Le déplacement à l'intérieur d'une agglomération ne peut se faire qu'en partageant un espace public. Quand on parle déplacement, il ne faut pas oublier le stationnement nécessaire pour toute activité économique, commerciale et résidentielle.

Le contexte historique des villes n'a pas été conçu pour les déplacements mécanisés. Des places de parking ont donc été créées avec l'évolution de l'automobile mais atteignent des limites physiques. Dans le cadre de l'urbanisme, les nouvelles constructions obligent à réaliser des stationnements à l'intérieur des propriétés ce qui n'est pas le cas dans le cadre des réhabilitations.

Notre agglomération est un point de passage au cœur d'une vallée ; il est donc important d'avoir un axe structurant primaire sur lequel pourront se déplacer voitures, piétons et cyclistes. Cette orientation pilotée par Pays de Montbéliard Agglomération doit permettre, à terme, de raccrocher un réseau secondaire.

Chaque fois qu'il est possible, techniquement, de faire évoluer les axes de déplacement secondaires au cœur de Seloncourt, nous ferons une démarche avec l'association VéloCITE afin d'étudier les solutions permettant aux cyclistes comme aux piétons d'être en sécurité lors de leurs déplacements.

Espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Daniel BUCHWALDER
Maire



Ville de Seloncourt
Place du 8 Mai - 25230 Seloncourt
Tel : 03 81 34 11 31
Fax : 03 81 37 19 94
www.seloncourt.fr